

Deuxième session de 2023 du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

8 juin 2023

Notification de la Directrice exécutive*

I. Dates, lieu et participation

1. Le Conseil exécutif a tenu sa première session de 2023 sous un format hybride les 28 et 29 mars 2023. Le rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa première session de 2023 est paru sous la cote HSP/EB.2023/6. Les décisions adoptées par le Conseil à cette session figurent dans le document HSP/EB.2023/7.
2. À sa première session de 2023, dans sa décision 2023/3, le Conseil exécutif est convenu que sa deuxième session de 2023 se tiendrait au plus tard le jeudi 8 juin 2023, en marge de la deuxième session de l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat), sans toutefois se dérouler en même temps qu'une séance plénière ou d'autres négociations pertinentes de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
3. La session se tiendra sous un format hybride, permettant une participation en ligne ou en présentiel, la participation en présentiel étant prévue au siège d'ONU-Habitat à Nairobi, où se tiendra également la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
4. Les membres du Conseil exécutif devant être élus par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa deuxième session, la deuxième session de 2023 du Conseil exécutif devrait s'ouvrir à 10 heures, heure de Nairobi (TU+3), le jeudi 8 juin 2023 et s'achever à 13 heures le même jour. Les participant(e)s qui se joindront à la session à distance devront être en ligne et connecté(e)s à la session à 9 h 45 au plus tard. Les participant(e)s en présentiel devront prendre place à 9 h 45 au plus tard dans la salle de conférence 1 de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Des instructions concernant l'accès à la session en ligne seront communiquées aux participant(e)s le 4 juin 2023 au plus tard.
5. De surcroît, aux termes de l'article 17 du règlement intérieur, tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil exécutif et tout membre d'une institution spécialisée peut assister aux réunions du Conseil.

II. Ordre du jour provisoire

6. L'ordre du jour provisoire de la session a été approuvé par le Conseil exécutif dans sa décision 2023/3, telle qu'elle figure dans le document HSP/EB.2023/8, et se présente comme suit :
 1. Ouverture de la session.
 2. Élection des membres du Bureau.
 3. Examen de la date et de l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Conseil exécutif de 2023.
 4. Questions diverses.
 5. Clôture de la session.

III. Élection du Bureau

7. Au titre de ce point, conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil exécutif, le Conseil élira, parmi ses membres et en tenant compte de la nécessité d'assurer une représentation géographique équitable, un nouveau Bureau composé d'un(e) président(e), de trois vice-président(e)s et d'un(e) rapporteur(se), qui entreront en fonction à la fin de la deuxième session de 2023. Conformément à ce même article, les fonctions de président(e) et de rapporteur(se) sont attribuées chaque année par roulement à un groupe régional différent, chaque groupe régional occupant la fonction de président(e) et de rapporteur(se) une fois au cours d'une période de cinq ans.

* La version anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

Les membres qui composeront le Bureau du Conseil exécutif pour la période 2023–2024 seront choisis parmi les membres du Conseil exécutif que l'Assemblée d'ONU-Habitat élira à sa deuxième session en juin 2023. La répartition géographique des fonctions du Bureau à pourvoir pour la période 2023–2024 est la suivante :

Président(e) : XXX (États d'Afrique)
Vice-président(e)s : XXX (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États)
XXX (États d'Europe orientale)
Rapporteur(se) : XXX (États d'Asie et du Pacifique)

8. Des renseignements supplémentaires seront publiés sur le site Web de la session à l'adresse suivante : <https://unhabitat.org/meetings/second-session-of-2023-of-the-executive-board>.

Toute question concernant la session doit être adressée à :

M. Chris Mensah

Secrétaire des organes directeurs

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

P.O. Box 30030, 00100, Nairobi (Kenya)

Adresses électroniques : chris.mensah@un.org et unhabitat-sgb@un.org

Tél. : +254 20 762 5521/3216 ; portable : +254 732689199